

Sur la première décade, ce mois d'avril débute sur une note de fraîcheur, assez peu ensoleillée, et humide mais déficitaire en cumul de pluie. On relève à Beauvais un déficit d'un peu plus de 2°C sur les minimales et les maximales par rapport à un mois d'avril normal avec un plus bas à -4,5°C le 5 avril. Les 8,3 mm relevés indiquent un déficit de 50% et les 4,9 heures d'ensoleillement par jour en moyenne, un déficit de 20%.

S'il semble que l'on a échappé au gel d'épis la semaine dernière, les conditions climatiques depuis la levée des céréales d'hiver ont généré des couverts extrêmement denses, avec une excellente absorption des apports d'azote. Associé à des rayonnements qui ne sont pas importants on observe aujourd'hui des cultures qui s'étiolent ce qui peut laisser craindre un risque de verse précoce très important. En contre-partie les maladies évoluent normalement sans plus. Par contre les colzas sont encourageants. Les stades avancent bien avec des niveaux d'infestations en ravageurs très hétérogènes d'une parcelle à l'autre mais globalement modérés en moyenne.

BLE

Apports d'azote en attente, reprendre les régulateurs

Pour solder les doses bilan, attendre le stade dernière feuille souvent fin avril sur variétés précoces à début mai sur les variétés tardives. Moduler avec un outil de pilotage tel que « Mes Sat'images », surtout dans les conditions de l'année.

Les conditions de températures vont devenir moins stressantes. En situation à risque de verse élevé, les applications de Moddus/Médax vont pouvoir être envisagées un peu plus sereinement dans un contexte climatique qui semble actuellement très favorable à la verse. Espérons que les conditions plus sèches, douces et lumineuses annoncées vont aider à réguler les cultures, car les régulateurs n'ont qu'une efficacité limitée bien moins puissante que le climat, l'azote et la densité, dans les limites de sélectivité acceptables.

Pas traitement anti-septoriose avant le déploiement de la F2

Avant 2 nœuds il n'y a pas de risque septoriose. Quand on parle de fongicide, le stade 2 nœuds s'entend comme étant le stade où la F2 définitive est déployée sur les maitres brins. Astuce : à ce stade l'épis des maitres brins mesure au moins 1,5 cm de long, sinon on peut dérouler les gaines pour vérifier qu'il reste encore une feuille à sortir. Quand on intervient à 2 nœuds sur une parcelle avec 20% des f3 du moment touchées, on intervient donc en réalité sur F4 définitive, alors que seules les F1 et F2 sont à protéger. C'est donc une mesure de précaution à ne prendre que sur les variétés sensibles en situation de très forte pression où la maladie est difficile à stopper instantanément et sur lesquelles il faut donc anticiper d'un étage. Le meilleur conseil est bien sûr de ne pas semer ces variétés. Sur variétés peu sensibles on ne démarre généralement la protection septoriose que sur dernière feuille à 50% des F3 touchées pour protéger les F1 et F2. Protéger des feuilles qui ne contribuent pas au rendement est inutile, coûteux, source d'effets non intentionnels non souhaitables (mycorhizes, entomophthorales ...), favorise le développement des résistances et la baisse d'efficacité des produits. De plus ces feuilles consomment malgré tout de l'eau inutilement.

Continuer le suivi rouille jaune

La maladie à suivre actuellement reste la rouille jaune. Avec les températures fraîches pour la saison, le niveau risque reste modéré (seuil/produits/doses voir message anté-précédent).

Attention aux conjonctions régulateur en général, Modus en particulier + triazole + gel + amplitudes thermiques parfois phyto.

ORGES d'HIVER

Bien réguler les parcelles à risque

Elles sont souvent semées tôt et beaucoup de parcelles présentent un excès de végétation comme en atteste les feuilles basses en train de pourrir dans les parcelles les plus denses. Il est important de bien réguler même si comme en blé les régulateurs n'ont qu'une efficacité limitée bien moins puissante que le climat, l'azote et la densité, dans les limites de sélectivité acceptables. En situation à risque élevé, terminer les applications de ModdusEvo / MedaxTop jusqu'à 0,4 L/ha pour Moddus Evo ou 0,8 L/ha pour Medax Top. Prévoir de relayer avec Baïa E jusqu'à 0,8 L/ha au stade dernière feuille pointante si le risque verse persiste, ou 0,3 L/ha juste avant la sortie des barbes si vous souhaitez uniquement limiter le risque de casse de col de l'épis à la récolte.

Solder l'azote en fourrager

Sur les orges fourragères, ou de semence on peut fractionner comme en blé pour limiter le risque maladie verse, mais il faut solder plus tôt entre 1 et 2 nœuds, à terminer donc. En brassicole on conseille de rester en deux apports pour éviter le risque d'une absorption tardive en cas de sécheresse après l'apport qui génèrera une augmentation du taux de protéines aux dépens du rendement sur cette espèce plus précoce que le blé d'hiver.

Maladie : rouille et helminthosporiose à surveiller

La rouille naine est toujours à surveiller sur les variétés sensibles même si elle n'est pas explosive. Sur variétés sensibles, le seuil n'est que de 10% des 3 dernières feuilles touchées à partir du stade 1 nœud, et il est possible que vous soyez dans ce cas. En cas d'intervention choisir un produit également performant sur l'helminthosporiose qui peut être aussi présente : exemple Fandango S 0,7 à 0,8 L/ha en attendant le traitement de dernière feuille qui devra arriver vite désormais. Dans les parcelles encore saines on pourra donc peut être envisager un passage unique sur dernière feuille.

COLZA

Après les premières fleurs la semaine dernière, la floraison avance bien dans les parcelles/secteurs précoces avec des parcelles au stade F1 qui se généralisent progressivement. Après les charançons de la tige au stade E, le stade F1 marque également la fin du risque méligèthes qui vont s'alimenter dans les fleurs ouvertes sans faire de dégâts. On est un peu tôt cette semaine pour commencer à se préoccuper des charançons des siliques (souvent cantonnés aux bordures) surtout vu le climat encore peu favorable. Du côté du sclérotinia, peu de risque cette semaine également. Il faudrait un peu plus de températures pour que les pétales se contaminent bien, et de l'humidité au moment de leur chute pour qu'ils se collent sur les feuilles. En situation à risque modéré (retour tous les 5 à 6 ans minimum) il est important de ne pas anticiper pour tenir avec un seul passage dans la période de risque maximum. Pour les retour fréquents (3 ans) il est importants de concentrer le programme sur la période à risque même en deux passages. Attention : le tournesol est à compter dans les fréquences de retour.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 11 avril 2023 (BSV G.C. N°XX), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, F.Dumoulin, L.Godet, L.Légrand, M.Marie, J.Martin, O.Philippe, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »